

DÉCRYPTAGE

Budget : priorités tenues sans augmentation d'impôts

Comme chaque année depuis 2014, l'objectif du 0 % de hausse d'impôt est respecté malgré un contexte de plus en plus difficile. Et, surtout, la politique volontariste d'investissement au service des Clamartois est maintenue.

En 2019, les taux des taxes payées seront identiques à ceux des années précédentes. Afin de parvenir à ce résultat, Jean-Didier Berger et son équipe municipale font très attention aux dépenses. Tout gaspillage est traqué et, quels que soient les postes de dépenses, ceux-ci sont étudiés afin de toujours apporter un réel service aux Clamartois, en lien avec leurs attentes.

POURUIVRE LES INVESTISSEMENTS

Depuis 2014, la nouvelle équipe municipale se consacre à l'amélioration concrète des conditions de vie des Clamartois. Ainsi, nombre de bâtiments administratifs et scolaires ont été transformés pour devenir plus modernes et fonctionnels, les marchés du Troisy et de la Fourche ont été rénovés ou sont en cours de travaux, de nouvelles places de parkings sont créées, etc. Un bilan déjà intéressant, mais pas

question de se reposer sur ses lauriers. En 2019, la commune compte bien poursuivre le même chemin et mener de nombreuses actions.

DE GRANDS CHANTIERS

Actuellement en cours de rénovation, le marché du Troisy représente l'un des postes d'investissements les plus importants. Grâce à un budget conséquent et à la participation du Conseil départemental des Hauts-de-Seine à hauteur de 4 000 000 €, il est en pleine transformation avant une réouverture prévue l'année prochaine. Le projet permettra aux Clamartois de profiter d'un lieu qui respectera les dernières normes en vigueur et sera bien plus accueillant et agréable. Les travaux vont aussi débiter pour transformer totalement le complexe Hunebelle. D'ici quelques années ce haut lieu sportif pourra accueillir plus de spectateurs et de nouvelles disciplines comme la boxe. Il disposera également d'un bowling, d'un restaurant, d'un parking souterrain de plus de 200 places... Par ailleurs la voirie municipale et bien d'autres bâtiments publics vont

aussi connaître des améliorations. Il s'avère en effet essentiel de mieux les entretenir tout en améliorant leur qualité et leur sécurité afin qu'ils correspondent parfaitement aux attentes des Clamartois.

FAIRE PROGRESSER LE SERVICE PUBLIC

Dans le cadre du projet « *Clamart & Vous* », l'Hôtel de Ville est en pleine rénovation. Parallèlement aux travaux, la mise en place du guichet unique permettra aux agents administratifs municipaux de répondre plus efficacement aux souhaits des usagers. À terme, 90 % des premières demandes pourront être traitées dès le premier accueil. Pour autant, l'augmentation des dépenses administratives est limitée. La municipalité tient en effet à maîtriser la masse salariale tout en proposant un service public de qualité. Dans cet esprit, les dépenses de personnel n'augmenteront que de 3,41 %. Pour améliorer la qualité des services rendus il est en effet indispensable de créer quelques postes et de remplacer les postes vacants.

6 années sans hausse
d'impôts à Clamart (2014-2019)



Le complexe sportif Hunebelle.

Coût

INVESTIR AU SERVICE DES CLAMARTOIS

Parallèlement, la municipalité investit aussi en permanence dans des services destinés à améliorer le quotidien des Clamartois. Ainsi, les subventions aux associations représentent 2 189 477 €, un montant en hausse de 5 %. Le Centre Communal

d'Action Sociale est aidé à hauteur de 1 619 400 €, une somme en hausse de 11 % par rapport à 2018. Par ailleurs, les différents établissements culturels reçoivent près de 500 000 €, la Démocratie locale 56 000 € et des actions pour sensibiliser au développement durable sont menées pour 40 000 €. ■

L'État se désengage

En 2019 Clamart est encore confronté aux baisses des dotations de l'État. Ainsi, sur plusieurs années, ce sont plus de 24 millions d'euros de ressources qui ont été supprimés. Pour mieux comprendre l'importance de ce montant, sachez qu'il représente quatre fois le coût de rénovation de l'école Jules Ferry. Pour autant l'équipe municipale ne renonce pas à ses ambitions et au développement de projets destinés à améliorer le bien-être et la qualité de vie à Clamart.

Le futur marché du Troisy.



11 millions d'€

 seront investis en 2019 dans la rénovation du marché du Troisy.

UNE DETTE CONTRÔLÉE

Au 1^{er} janvier 2019 la dette de Clamart s'établit à 88,45 millions d'€. Depuis la fin des travaux du campus Trivaux lancé par l'ancienne Municipalité, la nouvelle Municipalité a pu réduire l'encours de la dette de 2,5 millions d'€ en remboursant plus d'emprunt qu'elle n'en souscrit. Cette diminution sera même de 2,7 millions d'€ fin 2019. Afin de ne pas augmenter déraisonnablement le poids de la dette et conformément aux engagements de Jean-Didier Berger, depuis janvier 2019 la commune a mis en place des instruments qui la protègent contre un risque de hausse des taux. Cette mesure permet de gérer la dette de la ville avec les mêmes précautions que celles d'un ménage économe. Ainsi, il n'existe plus de risque ou d'incertitude sur l'avenir. Pour autant, les efforts doivent continuer. L'un des objectifs consiste à poursuivre le désendettement de la Ville sans augmenter la fiscalité locale.

COMMENT SONT FINANCÉS LES INVESTISSEMENTS ?

Pour investir sans augmenter la dette, la Mairie recourt notamment à des cessions immobilières ciblées qui représentent 33 % du financement en 2019. Par ailleurs, 30 % de ses ressources proviennent des recettes de l'année précédente, 13 % de subventions, 10 % d'emprunts...

Éducation et famille, un

L'école des Rochers.

Les enfants représentent l'avenir. Un cadre de vie et des conditions de scolarité optimales sont nécessaires à leur épanouissement. La municipalité en a fait une priorité et multiplie aussi les efforts à l'égard des familles.

Saviez-vous que l'éducation et la famille sont les premiers postes de dépense de la Ville ? En 2018, ils ont représenté 24,88 millions d'€. En 2019 ils augmentent pour atteindre 25 millions d'€. Ce montant représente près de 30 % des dépenses totales de la commune.

TROIS GRANDS PROJETS

Parmi les grands postes d'investissement de 2019, la municipalité va déboursier 3,5 millions d'€ (dont 1250 000 € de subventions du Conseil départemental des Hauts-de-Seine) pour améliorer les conditions de scolarité de l'école maternelle des Rochers. Elle va également mettre en œuvre un projet de 9 millions d'€ pour la création

d'un groupe scolaire à Plaine Sud (voir page 8) dont le financement ne coûtera pas 1€ aux Clamartois, grâce à la perception de droits d'urbanisme du nouveau quartier. Il en sera de même pour la construction du groupe scolaire Panorama.

DES MOYENS IMPORTANTS

Au-delà de ces grands travaux, pour que les jeunes puissent étudier dans de bonnes conditions, les bâtiments scolaires nécessitent un entretien permanent. En 2019 cela représentera un coût de 1 670 000 €. Pour les repas des enfants qui déjeunent majoritairement dans les restaurants scolaires de la ville, la municipalité dépense 1 621 000 € d'approvisionnement

en denrées alimentaires. Par ailleurs, il est important de proposer du bon matériel. Voilà pourquoi le budget pédagogique destiné aux enseignants sera de 561 000 € cette année. À cela il faut ajouter les salaires du personnel encadrant, ce qui représente 1 115 000 € pour les agents travaillant en restauration et 5 750 000 € pour les employés qui encadrent les jeunes. Enfin, Clamart soutient également les jeunes Clamartois étudiant dans les écoles privées en versant 251 000 € aux établissements concernés.

LA PETITE ENFANCE CAJOLÉE

Parce que la majorité des parents travaille, il est important qu'ils puissent confier leurs tout petits en restant sereins. Afin d'y parvenir, Clamart développe une politique ambitieuse en matière de crèches. En 2019 la commune louera de nouveaux berceaux pour les Clamartois au sein de la crèche privée Maison Bleue. Cela permettra de compenser les fermetures des crèches Fleury et Trivaux devenues trop vétustes. Le budget total de la petite enfance représente

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

Ne pas trop dépenser passe aussi par une bonne gestion des repas servis dans les cantines scolaires. La cuisine centrale en prépare chaque jour près de 5 000. Afin de ne pas acheter de la nourriture qui ne serait pas consommée, le nombre précis de plats est calculé chaque jour en fonction du nombre d'enfants effectivement présents dans les écoles. Pour que les repas des enfants soient un plaisir, les menus sont élaborés avec des aliments de qualité qu'ils apprécient. Ainsi, grâce à une étude réalisée en 2018, le pain de campagne a été remplacé par de la baguette car les enfants la préfèrent.



e priorité

6 945 000 €. 5 948 000 € sont dépensés pour payer un personnel attentif et qualifié, 330 000 € pour le fonctionnement des équipements, 327 000 € pour l'entretien des bâtiments, 140 000 € pour proposer une alimentation variée, fournie par la cuisine centrale de la Ville. Enfin, les crèches associatives sont subventionnées à hauteur de 188 000 euros.

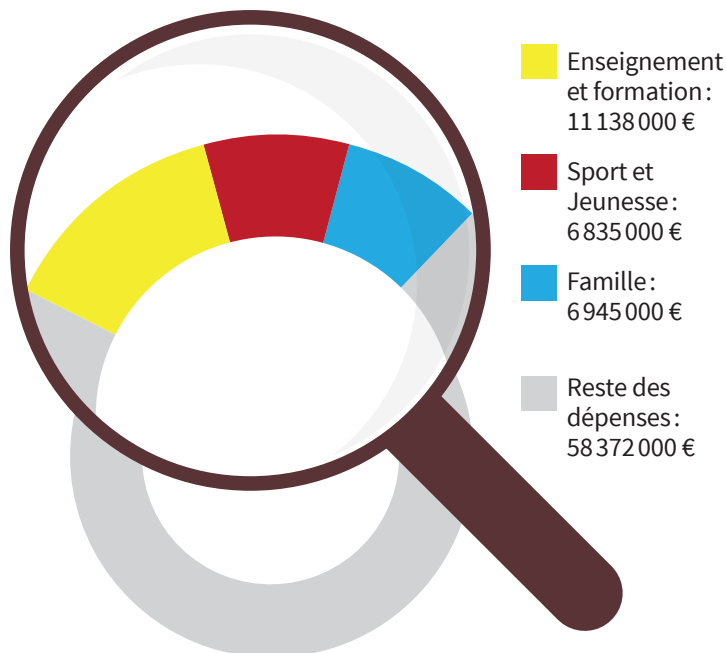
LE SPORT ET LA JEUNESSE

Les jeunes Clamartois fréquentent les centres de loisirs. Ceux-ci leur proposent de nombreuses activités et leur fonctionnement est pris en charge par la commune. Parallèlement, chaque année la Ville subventionne les classes de découverte. L'ensemble de ces dépenses représente un montant de 6 835 000 €. ■

Du personnel dévoué

En 2019 Clamart accueille 5211 élèves dans ses différents établissements. Pour qu'ils se sentent bien, ceux-ci sont accompagnés au quotidien par 209 animateurs, 157 agents d'entretien et de restauration, agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM), gardiens et 25 encadrants de proximité.

Éducation et famille, premiers postes de dépense de la Ville représentent 30 % du total



Total des dépenses de la Ville : 83 290 000 €

La future école du Panorama.

